

Session Plénière du 20 décembre 2018

Rapport N°18.06.01 : Budget Primitif 2019

Intervention de Charles de GEVIGNEY

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Le sens d'un budget est d'être le reflet, d'être en cohérence avec les projets qu'il a pour mission de porter. Durant cette même séance, nous allons débattre plus tard du SRADDET, que vous qualifiez en exergue de « **visionnaire** » et dont, par définition, ce budget 2019 a vocation à être le support financier. Force est pourtant de constater que, concernant les stratégies régionales de **transition écologique** et de **reconquête de la biodiversité**, dans ce budget 2019, on ne voit pas comment, mais surtout en quoi les choix d'actions et les capacités de financement proposées seraient un tant soit peu en corrélation avec les annonces parfois excessivement ambitieuses de ce SRADDET. Ce simple fait risquant de donner malheureusement d'entrée une dimension « **catalogue de bonnes intentions** » à ce programme pluriannuel ne manquant pourtant, dans sa rédaction (*je le pense*), ni de sens, ni de constats pertinents, ni de propositions positives et efficaces.

En effet, plus encore que les moyens dédiés, ce sont vos périmètres et choix d'actions qui interrogent. Si l'on prend par exemple **la conservation de la biodiversité**, dont l'enjeu fondamental de survie pour l'espèce humaine est pourtant jaugé à sa juste valeur dans vos constats successifs, il est déroutant de constater que vous n'envisagez le financement d'actions réelles, à l'échelle de la Région, que sur des espaces où la logique de préservation de la biodiversité est déjà par nature établie, puisque ce sont soit des Parcs Naturels, soit des espaces conservatoires. Mais rien, pas une avancée novatrice, pas une invention audacieuse, pas une aide envisagée sur les 60% du territoire régional couverts par la surface agricole utile. Surface trompeusement considérée comme naturelle, car la plus menacée et la plus atteinte par des pratiques destructrices de biodiversité fondamentale des sols. Idem de votre soutien financier de terrain qui est confiné, toujours, au confort du tissu des associations dites « de protection de la nature », sans audace d'entraînement d'autres catégories vers des logiques vertueuses de préservation.

Quant à **la transition énergétique**, si son budget est en très légère hausse et que sa trajectoire respecte globalement les recommandations du dernier rapport de la Cour des Comptes sur l'équilibre des filières électriques et thermiques, sa stratégie est passive et peu efficiente. A l'instar de cet équipement en photovoltaïque des lycées, initié et financé récemment par la Région, dont la mise en œuvre et le bilan des deux premières années sont pour le moins peu convaincants, pour ne pas dire hasardeux, comme le montrent les quatre éléments suivants :

- Suite à notre interrogation des services, il y a deux ans, sur le temps de retour sur investissement attendu ; il nous a été répondu **20 années**, alors qu'aucune entreprise du solaire ne travaille sur de tels durées pour des raisons d'obsolescence.
- A nos questions sur l'impact carbone des panneaux, il nous a été fourni un graphique de derrière les fagots qui indique des émissions de CO2 par KWh produit égales à celles ... du mix électrique français. Autrement dit : aucun avantage comparatif hormis un coût d'installation beaucoup plus cher !
- L'ensemble des centrales photovoltaïques n'a produit que 55% des objectifs de production en 2016, et seulement 77% en 2017.
- Au lycée Dessaignes, la centrale a été en maintenance tout 2016 et n'a produit que 45% de son objectif de production en 2017. Et nous recevons de surcroit ces résultats après des mois de retard avec des incertitudes sur 7 centrales sur 20, alors même que toutes ont été équipées de dispositifs de relevés à distance par internet à 1500€ l'unité.

Il paraît donc difficile, dans ces conditions, que ces installations soient un jour amorties.

Je vous remercie.

